

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 668

présenté par
M. Véran

ARTICLE 13

À la troisième ligne de la première colonne du tableau de l'alinéa 10, substituer à l'année :

« 2000 »

l'année :

« 2001 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'une erreur matérielle.